



Gestion de l'hydrocotyle fausse-renoncule à la Turballe



RETOURS D'EXPÉRIENCES

Gestion

GESTION

1 Présentation générale

SUPERFICIE

40 m²

DATE DE RÉALISATION

2007-2012

LOCALISATION DE L'EXPÉRIENCE

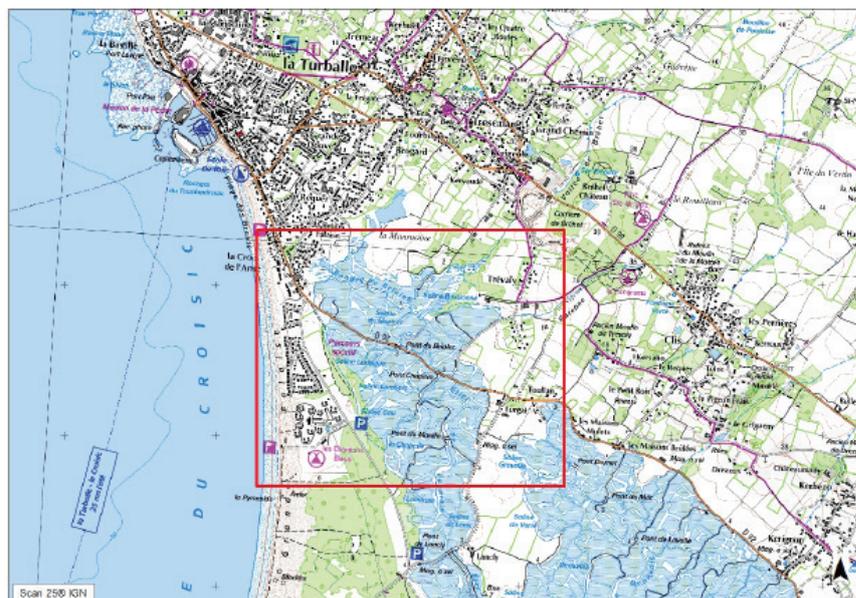
Région Pays de la Loire
Département de la Loire
Atlantique
Commune de la Turballe

TYPE DE MILIEU
CONCERNÉ PAR L'ACTION

Marais littoraux

ENJEU ASSOCIÉ
À CETTE EXPÉRIENCE

Lutte contre les espèces
invasives



Contexte

CADRE DU PROJET
bénévolat

COÛT TOTAL

40 heures de bénévolat

FINANCEUR

Bretagne Vivante

PARTENAIRES

LPO, Mairie de la Turballe

Structure

NOM : Bretagne Vivante - SEPNB

ADRESSE : 19 route de Gouesnou – BP 62432 – 29221 Brest Cedex 2

TÉLÉPHONE : 02 98 49 07 18

EMAIL : contact@bretagne-vivante.org

CONTACT : Aurélia Lachaud

SITE WEB : www.bretagne-vivante.org



Descriptif de la structure

Fondée en 1958, la Société de l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB) a joué un rôle précurseur en créant des réserves ornithologiques sur le littoral. Son champ d'action s'est rapidement élargi à la défense de l'environnement des cinq départements de la Bretagne historique et ses principaux axes de travail sont la gestion et le suivi de sites naturels, l'expertise naturaliste et l'éducation à l'environnement. L'association gère un réseau régional d'une centaine de sites naturels (2 000 ha), comprenant une grande variété de milieux : îlots marins, landes, tourbières, prairies, anciens marais salants, marais littoraux, etc. A l'instar de nombreux autres gestionnaires, elle est confrontée depuis quelques années à la problématique récurrente des espèces exotiques envahissantes.

2 Site d'intervention



© Bretagne vivante

APERÇU DE L'HYDROCOTYLE AVANT INTERVENTION

Le site géré est compris dans le site Natura 2000 « Marais salant de Guérande, traicts du Croisic, dunes de Pen Bron ». Cette zone comprend notamment un vaste ensemble de marais salants alimentés par des traicts, de prés et de steppes salés ainsi que des baies. Elle est

un site naturel majeur intégré au vaste ensemble de zones humides d'importance internationale de la façade atlantique (basse Loire estuarienne, Marais Poitevin, axe ligérien). Elle est d'autre part en relation étroite avec les ZPS des Marais du Mès, du Mor

Braz et de l'estuaire de la Loire-Baie de Bourgneuf. Ce site abrite régulièrement au moins 45 espèces d'intérêt communautaire ainsi que 20.000 oiseaux d'eau.

3 Enjeux

L'hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoïdes*) est une hydrophyte dont l'écologie est proche de celle des jussies. Cette espèce se développe dans les eaux stagnantes ou à faible débit et son développement est favorisé dans les eaux riches en matières organiques.

Objectifs du maître d'ouvrage

- ▶ **Lutter contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule** dans le fossé
- ▶ **Informers et sensibiliser les collectivités et le grand public** sur la présence de cette espèce sur le territoire ainsi que de son fort potentiel invasif

L'HYDROCOTYLE FAUSSE-RENONCULE A ÉTÉ DÉCOUVERTE AU DÉBUT DU MOIS DE JANVIER 2007 À LA TURBALLE DANS UN FOSSÉ DE CEINTURE DU MARAIS SALANT DESTINÉ À COLLECTER L'EAU DOUCE. CETTE INTRODUCTION A PROBABLEMENT EU LIEU APRÈS LE NETTOYAGE D'UN BASSIN D'AGRÉMENT, CAR L'HYDROCOTYLE ÉTAIT ACCOMPAGNÉE DE DEUX AUTRES ESPÈCES EXOTIQUES ORNEMENTALES ÉGALEMENT UTILISÉES EN BASSIN EXTÉRIEUR, LA JACINTHE D'EAU ET LA LAITUE D'EAU. CES DEUX DERNIÈRES ONT ÉTÉ FACILEMENT RÉCUPÉRÉES ET ÉVACUÉES. UN CHANTIER BÉNÉVOLE INTER-ASSOCIATIF A ÉTÉ ORGANISÉ POUR ÉLIMINER LA PLANTE DÈS QUE POSSIBLE, AFIN D'ÉVITER SA PROPAGATION. LES COLLECTIVITÉS LOCALES ONT ÉTÉ INFORMÉES ET SE SONT PROPOSÉES POUR COLLECTER LA PLANTE CONDITIONNÉE DANS DES SACS POUCELLE..

4 Actions mises en œuvre



© La Nouvelle République

LINÉAIRE DE FOSSÉ CURÉ PAR LA MAIRIE DE LA TURBALLE

Neuf bénévoles des associations Bretagne Vivante et LPO se sont réunis à la mi-février 2007 pour arracher manuellement l'hydrocotyle sur la station de 40 m². A posteriori, plusieurs passages réalisés jusqu'en 2009 par un bénévole de Bretagne Vivante ont été nécessaires afin de récupérer à la main ou à l'épuisette les morceaux épars dans la végétation et extraire les derniers fragments de plante, qui sont souvent peu visibles car enracinés dans la berge parmi la végétation indigène.

Suite à l'intervention, l'espèce n'a pas été revue jusqu'en 2012, où elle est observée sur une petite station d'environ 6 m², qui se développait dans un massif dense de Typha. Le fossé au niveau de cette zone a été curé grâce à la mise à disposition par la mairie de La Turballe d'un tractopelle et d'un agent.

Mesures pour éviter la dispersion

Le chantier a été encadré par la bénévoles de Bretagne Vivante en charge du suivi de ce dossier. Des poches à huitre et des piquets ont été posés afin de former un filtre encadrant la zone traitée pour éviter la dispersion de boutures.

Devenir des déchets

Les déchets de cette intervention ont été entreposés dans un trou creusé dans les fourrés à prunelliers situés sur une zone sèche non loin du chantier.

Sensibilisation

Afin d'informer et de sensibiliser le public, notamment concernant le rejet d'espèces exotiques dans le milieu naturel, un article a été envoyé aux journaux locaux. De même, un panneau de fabrication artisanale a été posé de part et d'autre de la passerelle enjambant ce fossé et empruntée par les promeneurs. Les collectivités (DREAL, communautés de communes, mairies) et organismes compétents (CBN de Brest, PNR de Brière, espaces naturels de France, etc.) ont d'autre part été alertés de la présence de cette espèce sur le territoire et de son fort potentiel invasif.

Suivis Scientifiques

Le résultat après l'intervention de 2007 était visuellement probant, mais les travaux ont favorisé la fragmentation de la plante malgré les précautions prises lors de leur réalisation. Le site de La Turballe est surveillé régulièrement et bénévolement par l'association Bretagne Vivante et 7 à 8 passages ont été réalisés entre 2012 et septembre 2014. Suite aux travaux réalisés en 2012, trois passages ont fait l'objet de gestion ponctuelle d'hydrocotyle par la bénévole, avec le retrait de boutures flottantes à l'épuisette ou manuellement et l'arrachage manuel de quelques individus enracinés dans les berges. Depuis 2013, l'espèce n'a pas été observée à La Turballe.

Perspectives

Pendant plusieurs mois, la plante n'a plus été observée, laissant espérer le succès de cette méticuleuse opération mais l'hydrocotyle fausse-renoncule a de nouveau été repérée dans un massif de typhas, provenant certainement d'un tronçon de plante oublié au niveau de la berge. Le fossé, avec le massif de typhas et l'hydrocotyle, a été curé au tractopelle en 2012. A ce jour la plante n'est pas réapparue mais la vigilance reste de mise.

En savoir plus

Lachaux A., 2009. Une nouvelle invasive pour le massif armoricain: Hydrocotyle ranunculoïdes. E.R.I.C.A, Bulletin du CBN de Brest, Numéro 22, 3-10.

Résultats

9 bénévoles impliqués
D'ARRACHAGE MANUEL.

15 passages de contrôle
ou de gestion ponctuelle
ENTRE 2007 ET 2015



© Bretagne vivante

FOSSÉ DE CEINTURE APRÈS CURAGE

Fiche rédigée par la FCEN et relue par Loïc Anras (Forum des marais atlantiques)